



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_09_007

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 12

Date de la convocation :
12/09/2024

Date d'affichage :
12/09/2024

**OBJET : révision des tarifs
de la salle polyvalente**

L'an deux mille vingt-quatre
le dix-neuf septembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU et Monsieur BONNOT.

Absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.
Monsieur Arnaud BONNOT a donné pouvoir à Madame Roseline MARY.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le tarif de la location de
la cuisine de la salle polyvalente et le tarif du forfait ménage car :

- la Commune a acheté du matériel professionnel de cuisine neuf,
- certaines personnes qui louent la salle ne la laissent pas propre et qu'il faut plus de temps à l'adjoint technique pour nettoyer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
fixe les tarifs pour les particuliers et les associations, comme suit, à compter
du 1^{er} octobre 2024 :

- 60.00 € la location de la cuisine,
- 100.00 € le forfait ménage, pour les personnes qui ne veulent pas le faire ou qui ne laissent pas la salle en bon état de propreté.

Fait à Nançay, le 20 septembre 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 20 septembre 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :